

Engagement de la direction

Juin 2021

La stratégie de l'EPLEFPA la baie du Mont St-Michel pour le compte du CFA-CFPPA s'inscrit dans la réforme de la formation professionnelle et la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Répondant depuis mars 2021 à la double certification QUALIFORMAGRI et QUALIOPI écrits sur la base du Ref 132, l'EPLEFPA la baie du Mont St-Michel pour le compte du CFA-CFPPA s'engage pour cette année 2021-2022 à déployer son organisation afin d'être conforme aux exigences réglementaires des référentiels, poursuivant ainsi la démarche Qualité engagée depuis 2018.

Cette certification contribue à la mise en œuvre d'une démarche méthodologique d'amélioration continue du fonctionnement et du savoir-faire de notre centre de formation au service de tous : usagers de la formation, personnels des organismes de formation, partenaires, institutionnels...

La direction de l'établissement s'engage aux côtés des équipes dans cette démarche qualité et la soutient. Intégrée au projet d'établissement, elle oriente la stratégie en fonction des attentes de la personne formée et permet au CFA-CFPPA de travailler dans de meilleures conditions.

Dans ce contexte, nous nous engageons à :

- Mettre en place une organisation facilitatrice au niveau de tous les personnels ;
- Veiller à la mobilisation de l'ensemble des personnels du centre ;
- Prendre en compte les dysfonctionnements et proposer des améliorations ;
- Sensibiliser et veiller au respect des engagements par nos sous-traitants.

Les processus pour lesquels nous recherchons une amélioration permanente sont :

Les processus opérationnels :

- Accueil, positionnement et traitement de la demande
- Ingénierie pédagogique
- Accompagnement en centre
- Accompagnement en entreprise
- Insertion au regard des attentes de l'organisation professionnelle

Les processus de direction et d'appui :

- Ingénierie de formation et de développement
- Ingénierie financière
- Ressources humaines et management
- Communication et promotion
- Amélioration continue/Qualité

Pour y parvenir, le centre dispose des outils de mesure et des indicateurs suivants :

- 1) **Attractivité de nos formations** : reflet de la confiance des familles, des candidat.e.s et des professionnels de la filière.
 - Les effectifs
 - La fidélité des employeurs et maîtres de stage

2) **Efficienc e de nos actions :**

- Taux de réussite aux examens
- Taux d'insertion et taux d'emploi
- Taux de rupture « nette » de contrats
- Taux de recommandation de la formation par les apprenant.e.s (*objectif visé : 80 %*)
- Taux d'apprenant.e.s considérant que la formation répond à leurs attentes (*objectif visé : 80 %*)
- Taux de satisfaction globale des entreprises (*objectif visé : 80 %*)
- Taux de satisfaction par critère des entreprises (*objectif visé : 80 %*)
- Taux de satisfaction par critère des personnels (*objectif visé : 80 %*)

3) **La santé financière de l'établissement**

- La santé financière de l'EPLEFPA
- La santé financière du CFA et du CFPPA : l'équilibre global sur la FPCA
- La part de la FPCA dans le chiffre d'affaire global de l'EPLEFPA

4) **Gestion des Ressources Humaines du CFA-CFPPA**

- Renouvellement des personnels (nombre de ruptures conventionnelles, démissions, contrats non renouvelés, licenciements ...)
- Absentéisme des personnels (nombre d'arrêts maladie, de travail ...)
- Formation des personnels (nombre de formations suivies, de personnels engagés)

5) **Stratégie externe**

- S'adapter aux évolutions du métier et répondre aux sollicitations des partenaires
- Mobiliser les partenaires pour construire ensemble des projets (nombre de représentants des organisations professionnelles aux instances de l'établissement, liste des participations de la direction à des réunions à visée professionnelle)
- Actualiser les supports de communication
- Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap ou d'inadaptation sociale sur l'établissement

6) **Bilan des audits internes et externes comme indicateurs des écarts à corriger**

Ce projet qui porte sur l'ensemble des activités du CFA-CFPPA est placé sous l'autorité du directeur de l'EPLEFPA de la baie du Mont St-Michel, M. Luc Vatin, et de Mme Rachel Iselin, directrice des centres.

La responsabilité de la démarche qualité est confiée à l'animateur qualité M. Jérôme Maillard pour les missions suivantes :

- Assurer la mise en œuvre des certifications QualiormAgri et Qualiopi ;
- Garantir son animation et sa cohérence ;
- Piloter son amélioration continue ;
- Contribuer à la communication extérieure sur le projet en tenant informés la direction ainsi que tous les personnels de l'avancée de la démarche.

La réussite de cette entreprise nécessitant l'adhésion de tous et de toutes, la direction demande à chaque membre du personnel du CFA-CFPPA concourant aux champs de certification, de s'engager dans cette démarche d'amélioration continue et de respecter les procédures mises en place. La participation de tous et de toutes à cette démarche valorisante est indispensable à la pérennité du système.

Fait à St Hilaire du Harcouët, le 8 juin 2021

La directrice du CFA-CFPPA
Mme Rachel Iselin

Ministère de l'Agriculture
Rachel ISELIN
Directrice du CFA/CFPPA
St-Hilaire du Harcouët

Le directeur de l'EPLEFPA

